

ὕμᾱς δ' ἀξιῶ μὴ προέσθαι με τοῖς ἐχθροῖς μηδ' ἀνηκέστοις συμφοραῖς περιβαλεῖν. Ἰκανῶς γὰρ καὶ νῦν πεπεύραμαι κακῶν, δὲ εὐθύς μὲν γενόμενος ὀρφανὸς κατελείφθην, τοῦ μὲν πατρὸς φυγόντος, τῆς δὲ μητρὸς τελευτησάσης, οὕτω δὲ τέτταρ' ἔτη γεγονώς διὰ τὴν
46 τοῦ πατρὸς φυγὴν περὶ τοῦ σώματος εἰς κίνδυνον κατέστην, ἔτι δὲ παῖς ὢν ὑπὸ τῶν τριάκοντ' ἐκ τῆς πόλεως ἐξέπεσον. Κατελθόντων δὲ τῶν ἐκ Πειραιέως καὶ τῶν ἄλλων κομιζομένων τὰς οὐσίας ἐγὼ μόνος τὴν γῆν ἦν ἡμῖν ἀπέδωκεν ὁ δῆμος ἀντι τῶν δημευθέντων χρημάτων, διὰ τὴν τῶν ἐχθρῶν δύναμιν ἀπεστερήθην. Τοσαῦτα δὲ προδεδυστυχηκῶς καὶ δις τὴν οὐσίαν ἀπολωλεκῶς νυνὶ πέντε ταλάντων φεύγω δίκην. Καὶ τὸ μὲν ἔγκλημα' ἐστὶ περὶ χρημάτων,
47 ἀγωνίζομαι δ' εἰ χρὴ μετεῖναι μοι τῆς πόλεως. Τῶν γὰρ αὐτῶν τιμημάτων ἐπιγεγραμμένων οὐ περὶ τῶν αὐτῶν ἅπασιν ὁ κίνδυνός ἐστιν, ἀλλὰ τοῖς μὲν χρήματα κεκτημένοις περὶ ζημίας, τοῖς δ' ἀπόρως ὥσπερ ἐγὼ διακειμένοις περὶ ἀτιμίας, ἦν ἐγὼ φυγῆς μείζω συμφορὰν νομίζω · πολὺ γὰρ ἀθλιώτερον παρὰ τοῖς αὐτοῦ πολίταις
48 ἠτιμωμένον οἰκεῖν ἢ παρ' ἑτέροις μετοικεῖν. Δέομαι δ' οὖν ὑμῶν βοηθῆσαι μοι καὶ μὴ περιδεῖν ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν ὑδρισθέντα μηδὲ τῆς πατρίδος στερηθέντα μηδ' ἐπὶ τοιαύταις τύχαις περίβλεπτον γενόμενον. Δικαίως δ' ἂν ὑφ' ὑμῶν ἐξ αὐτῶν τῶν ἔργων ἐλεηθείην, εἰ καὶ τῷ λόγῳ τυγχάνω μὴ δυνάμενος ἐπὶ τοῦθ' ὑμᾶς ἄγειν, εἴπερ χρὴ τούτους ἐλεεῖν, τοὺς ἀδίκως μὲν κινδυνεύοντας, περὶ δὲ τῶν μεγίστων ἀγωνιζομένους, ἀναξίως δ' αὐτῶν καὶ τῶν προγόνων πράττοντας, πλείστων δὲ χρημάτων ἀπεστερημένους καὶ μεγίστη μεταβολῇ τοῦ βίου κεχρημένους.

Je vous demande ne pas m'abandonner instamment à mes ennemis et de ne pas me plonger cette fois dans des maux sans remède . Car j'ai suffisamment fait , jusqu'à maintenant encore , l'expérience des malheurs , moi qui, dès ma naissance, suis resté sans mes parents , après l'exil de mon père et la mort de ma mère , moi qui, alors même que je n'avais pas encore quatre ans, ai vu ma vie mise en danger du fait de l'exil de mon père , moi qui , alors que je n'étais encore qu'un enfant , ai été chassé du pays par les Trente . Et quand le parti du Pirée fut revenu d'exil et que les autres recouvraient leurs biens , je fus, moi, le seul à être spolié, à cause de l'influence qu'exerçaient mes ennemis, du domaine que le peuple nous avait restitué pour compenser la confiscation de notre fortune . Après avoir connu d'aussi graves revers de fortune et perdu par deux fois mes biens, voici qu'aujourd'hui je suis accusé dans un procès qui risque de me coûter cinq talents . Et bien que la plainte porte sur des questions d'argent , l'enjeu du procès pour moi, c'est de savoir si je continuerai à être citoyen . En effet , même si les mêmes peines sont requises , le risque n'est pas le même pour tous : ceux qui possèdent de l'argent encourent une amende , tandis que ceux , qui comme moi , ont des difficultés financières , encourent la déchéance civique , que , personnellement , je considère comme un malheur plus grave que l'exil , car il est bien plus intolérable de vivre en étant déchu de ses droits parmi ses concitoyens que d'avoir le statut de métèque à l'étranger .

Je vous demande en conséquence de venir à mon secours et de ne pas considérer sans réagir les outrages que mes ennemis m'ont fait subir , l'exil qui m'a été infligé , et la notoriété que m'ont valu pareilles infortunes . C'est bien légitimement que je devrais être l'objet de votre pitié , rien qu'à voir les faits en eux-mêmes , même si le hasard fait que je suis incapable par mes propos de vous amener à ces sentiments , puisque ceux qu'il faut prendre en pitié , ce sont ceux qui sont exposés à des richesses sans l'avoir mérité , qui se débattent pour leurs intérêts vitaux , qui sont dans une situation indigne d'eux et de leurs ancêtres , et qui se retrouvent spoliés de l'essentiel de leurs biens et marqués par l'expérience des plus grandes vicissitudes qu'ait pu connaître leur existence .

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE DE VERSION GRECQUE

établi par Mme Laurence HOUDU

Cette année encore, plusieurs copies excellentes – auxquelles le jury, ne boudant pas son plaisir, n'a pas hésité à attribuer des notes allant de 18 à 19,5/20 - prouvent que certains candidats satisfont pleinement aux deux exigences de l'épreuve: savoir lire et écrire .

Lire le grec, et écrire en français .

Lire le grec au sens premier du terme, c'est-à-dire commencer par déchiffrer le texte correctement pour éviter des confusions entre deux mots proches par leur graphie (αὐ τῶ et αὐ τῶ, τίς et τις, τοιαῦτα et ταῦτα, κ.τ.λ ...)

Lire le grec, c'est-à-dire être capable d'appréhender dans sa globalité un texte littéraire, qui possède un *sens, une cohérence interne*, qu'il importe de découvrir; cela demande d'avoir des auteurs grecs (et pas seulement de l'exercice de version) une pratique suffisante pour que certains tours deviennent familiers, pour que le premier réflexe, une fois la version du concours distribuée, ne soit pas de se précipiter sur le dictionnaire afin d'y chercher le premier mot du texte, mais au contraire d'y porter un regard d'ensemble : bien sûr, les premières impressions, les premières hypothèses devront être vérifiées, corrigées dans le travail sur le détail du texte ; mais au moins on aura évité cette lecture myope et pointilliste qui considère les membres de phrase, les groupes de mots (ou pire, les mots) les uns à la suite des autres sans jamais se demander, semble-t-il, si l'ensemble de la phrase a un sens.

Lire le grec, c'est-à-dire avoir de la langue elle-même autre chose que de vagues notions: les candidats qui auront la curiosité de lire les rapports des concours de plusieurs années retrouveront invariablement les mêmes recommandations, portant sur les mêmes points de grammaire ; cette année encore nous ne dérogerons point à la règle ; mais ce simple constat montre que ces éléments de morphologie et ces tours syntaxiques doivent être, une fois pour toutes, appris .

Lire le grec, c'est-à-dire, pour nous, lire un texte écrit *ailleurs*, et à *une autre époque* : les meilleures copies sont aussi celles qui révèlent la connaissance des traits élémentaires de civilisation et d'histoire sans lesquels il ne saurait y avoir de lecture intelligente d'un texte.

Ecrire en français, c'est-à-dire au moins s'exprimer dans un français correct : trop de copies - même des traductions convenables- sont pénalisées par une orthographe qui laisse songeur, s'agissant d'un concours visant à recruter des professeurs ... de lettres : « quatres », « trentes », de fâcheuses libertés prises avec la syntaxe « moi qui a ... » « bien que j'ai », emploi de « ni », des approximations (« recouvrir » ses biens au lieu de les « recouvrer »)...

C'est surtout – quelles que soient les « écoles » de traduction dont on se réclame- produire un texte *lisible* dans le meilleur sens du terme : le correcteur ne doit pas avoir besoin du texte grec pour comprendre la copie du candidat ... Les meilleures copies sont celles dont les auteurs, bien sûr, ont compris le texte mais surtout ont su, dans leur traduction, prendre parti, au lieu de rester dans un mot à mot trop frileux ; lorsque cela se fait dans un français élégant, dans un registre qui convient au genre de l'extrait à traduire, que demander de plus ?

Le texte proposé cette année n'était pas de nature à surprendre les candidats : d'ailleurs, un rapide survol des rapports du CAPES montre que le jury n'a pour but ni à l'oral ni à l'écrit de piéger les candidats par le choix d'un auteur rarissime ; de fait, Isocrate est un habitué des versions de concours.

Quant au discours lui-même dont était extrait notre texte, *Sur l'Attelage*, il n'est peut-être pas aussi célèbre que le *Panegyrique* ou le *Panathénaïque*, mais il importait peu de connaître les circonstances précises – l'objet du litige qui avait amené le fils d'Alcibiade devant les juges. Les événements auxquels il fait allusion font en revanche partie, normalement, de l'horizon de tout étudiant de Lettres Classiques. Normalement. Nous y reviendrons.

Puisque ce texte était muni d'un titre, pourquoi ne pas le lire – et, éventuellement, le recopier ? Ici, il éclairait sur la nature du texte: puisqu'il s'agit d'un plaidoyer, puisque celui qui parle ici, le jeune Alcibiade, cherche à « obtenir la clémence de ses juges » comment peut-on, lui faire dire dans son discours qu'il « fuit la justice », ou, dès la première phrase, qu'il a subi des malheurs « à juste titre » ?

Dès le début du texte -et, revenons-y, après plusieurs lectures du texte dans son ensemble, sans dictionnaire - il était nécessaire de considérer, avant toute chose, la phrase entière : cela permettait de repérer que la proposition relative introduite par ὃς μὲν (« moi qui, à peine né, suis resté orphelin ... ») se prolongeait, relancée à deux reprises par δέ, jusqu'à la fin de la phrase : ici, Alcibiade *junior* dresse la liste des malheurs – κακῶν - dont il n'a que trop fait l'expérience : il ne convenait donc pas de couper cette phrase n'importe comment ; certaines copies ont pris le parti de suivre de près la structure de la phrase grecque : « *J'ai suffisamment fait, jusqu'à maintenant encore, l'expérience des malheurs, moi qui suis resté orphelin..., moi qui ai vu ma vie mise en danger ..., moi qui fus chassé de la cité ...* » ; d'autres ont judicieusement choisi de bien rendre la valeur explicative de la relative par deux points, ou de façon plus explicite (« en effet, dès ma naissance, je suis resté orphelin ... »), ce qui permettait ensuite de relier les deux autres verbes au premier par de simples points-virgules. On ne répétera jamais assez que ces petites particules (μὲν et δέ notamment) n'ont pas qu'une fonction décorative dans un texte grec. Ici, par exemple, le δέ de la ligne 3 interdisait une traduction du type « ...et ma mère étant morte alors que je n'avais pas encore quatre ans ». Rappelons ici quelques conventions : il est d'usage d'écrire « les Trente » avec une majuscule, quand il s'agit des trente oligarques qui, en 404, ont tenté pour la seconde fois une révolution à Athènes (la note proposée en bas de page, d'ailleurs, le rappelait opportunément) ; les gratifier d'un -s ne les rend pas plus redoutables, et écrire « par les 30 » ne convient pas non plus ...

La deuxième phrase a été meurtrière; non point tant à cause de difficultés grammaticales, que parce qu'elle a révélé de coupables méconnaissances dans l'histoire d'Athènes : passons sur les copies qui, à cause d'une lecture un peu rapide du texte, nous transportent en « Perse » ; écrire « le Pirée », s'en tenir à un prudent « Peiraios » ou, comme le singe de la fable, faire du Pirée une personne, c'est avoir des notions vagues, pour le moins, de la géographie ; mais de nombreuses copies montrent que leurs auteurs ont correctement identifié le port d'Athènes sans toutefois avoir aucune idée, semble-t-il, de ce qui s'est joué là en 404. Il ne s'agit pas, rappelons-le, de faire preuve d'une érudition de spécialiste, mais simplement d'avoir en mémoire les grands moments qui scandent l'évolution de la Grèce classique; il est difficilement concevable qu'un étudiant de Lettres Classiques n'ait jamais croisé, au cours de ses lectures, l'expression οἱ ἐκ Πειραιέως (« ceux du Pirée », « les gens du Pirée », « le parti de Pirée », en un mot les démocrates) .

Les principales erreurs de langue ont porté sur l'identification des deux génitifs absolus, qui ici étaient reliés par καί et figuraient donc sur le même plan ; il convenait d'être sensible au temps des deux participes : « *Lorsque ceux du Pirée furent revenus, et tandis que les autres rentraient en possession de leurs biens, ...* ». Il fallait également se méfier de l'emploi de l'article en français : διὰ τῆς τῶν ἐχθρῶν δύναμιν : traduire « du fait de la puissance de mes ennemis » rend parfaitement le sens d'ἐχθρός, l'ennemi personnel, l'article ayant ici clairement sa valeur possessive bien connue ; « la puissance *des* ennemis », en revanche, laisse penser que l'on traduit πολέμιος.

La troisième phrase, éclairée par la note, ne présentait guère de difficultés ; nous nous attarderons un peu sur un point particulier de cette phrase, parce qu'il nous semble un bon exemple des divers degrés de la familiarité que les candidats entretiennent avec le grec (langue et civilisation) : l'expression φεύγω δίκην (« je suis défendeur dans un procès, je suis accusé ») est assez courante pour qu'on n'ait pas besoin du dictionnaire ; mais si l'on y a recours, il ne faut pas le faire aveuglément ! La construction avec le génitif, ici (πέντε τάλαντων φεύγω δίκην) imposait que l'on réfléchisse au sens du complément : si φεύγω φόρου signifie bien « je suis accusé de meurtre », que voudrait dire « je suis accusé de cinq talents » ? Le simple bon sens impose d'interpréter la valeur du génitif avec simplicité et logique (et en tout cas de refuser une traduction qui ne signifie rien). Ici, la somme de cinq talents est celle que réclame l'accusateur, celle que risque de perdre l'accusé. Certaines copies ont pris parti : « je suis accusé dans un procès en recouvrement de cinq talents », ce qui était légitime ; « je suis condamné à payer cinq talents » anticipait trop l'issue du procès. Enfin, pour un petit nombre de candidats, le « talent » n'évoque rien de précis ; le premier sens trouvé dans le Bailly fera donc l'affaire, et le pauvre Alcibiade se retrouve ainsi « accusé par la balance de la justice pour la cinquième fois », ou encore il fuit « la justice aux cinq plateaux », quand il n'est pas « accusé par cinq balances » : dans ce dernier cas, on n'ose penser au sens que donne l'auteur de la copie au mot « balance » ...

A partir de la quatrième phrase, l'accusé n'essaie plus simplement de susciter la pitié, mais il veut aussi exposer sa vertu civique : en évoquant l'atimie qui risque de le frapper si, condamné, il ne peut payer la somme réclamée, il veut faire valoir aux yeux de ses juges son attachement à la cité ; dans la logique du raisonnement, il fallait accorder une importance particulière aux μὲν... δὲ, et ne pas les traduire systématiquement et trop scolairement par « d'une part... d'autre part » : cette traduction vaut pour un mot à mot personnel qui permet de se donner une idée de la structure de la phrase, mais est à éviter, neuf fois sur dix, dans la traduction définitive. Ainsi, l'accusé souligne l'injustice de la menace qui pèse sur lui (« *et, bien que la plainte concerne de l'argent, j'ai à me défendre pour savoir s'il faut que j'aie droit de cité* »).

La phrase suivante se situe dans son prolongement et rappelle qu'il existe deux catégories de citoyens, les riches et les pauvres, et donc deux poids et deux mesures dans les condamnations : « *et bien que les mêmes peines aient été requises (on pouvait aussi admettre une valeur strictement temporelle pour ce génitif absolu), le risque, pour tous, ne porte pas sur les mêmes choses ; mais pour ceux qui ont de l'argent, il porte sur une amende, alors que pour ceux qui, comme moi, sont dans l'embarras, il concerne l'atimie, que je considère personnellement comme un malheur plus grand que l'exil* ». Là encore, la traduction de τοῖς μὲν κεκτημένοις... τοῖς δὲ διακειμένοις... ne pouvait se satisfaire d'un trop plat « d'une part ... d'autre part »

Cette relative se trouvait expliquée par la fin du paragraphe : « *il est en effet bien plus pénible de vivre privé des droits civiques au milieu de ses concitoyens que de vivre comme métèque chez les autres* » ; traduire παρὰ τοῖς αὐτοῦ πολίταις par « au milieu de ses propres concitoyens » constitue un pléonasse ; mais cela montre au moins que l'on a considéré

l'esprit rude de αὐ τοῦ, alors que plusieurs candidats ont confondu cette forme avec αὐ τοῦ, même si ce pronom ne pouvait renvoyer à rien de précis (« *des concitoyens de mon père* »), ou encore avec τοῦ του, démonstratif qui lui aussi a été diversement interprété, et pour cause : « *des concitoyens de cette ville* ».

La supplication finale contenait une petite difficulté dont on se sortait sans peine avec la prise en compte des temps grammaticaux et, encore une fois, un usage raisonné du dictionnaire. : « *Je vous demande donc de me porter secours et de ne pas me voir indifférence outragé par mes ennemis, privé de ma patrie et rendu célèbre par de telles infortunes* »:

Le dictionnaire donne la construction de περιπόω avec l'infinitif : « π. παρίεναι · laisser s'approcher », ou avec le participe: π. τινα διαφθειρό μενον : « voir avec indifférence quelqu'un périr »: mais il s'agit là du participe présent ; dans notre texte, ὁ βρισθέντα, στερεθέντα, γενό μενον, sont des participes aoristes; il s'agit pour Alcibiade de rappeler une fois de plus, comme au début du passage, tous les malheurs qu'il a déjà endurés et qui doivent lui valoir la clémence des juges.

Il s'agit justement de ce qu'explique le début de la toute dernière phrase de l'extrait : « C'est à juste titre que *les faits eux-mêmes* me vaudraient votre pitié ... ». Attention, dans ce passage, à ne pas se laisser entraîner, dans la subordonnée, par le potentiel de la principale et à respecter la dissymétrie (εἰ + indicatif : « ...*même si je me trouve incapable par mon discours de vous conduire à ce sentiment* ») ; ce tour est loin d'être inédit dans la syntaxe grecque.

La fin du passage reprenait, sous une forme plus générale, la situation présente et passée de l'accusé : « *puisque'il faut avoir pitié de ceux qui sont exposés à un danger qu'ils ne méritent pas, qui ont à lutter pour les plus grands intérêts, qui vivent d'une façon indigne d'eux-mêmes et de leurs ancêtres, qui ont été privés d'une immense fortune et qui ont subi un très grand bouleversement de leur vie* ». il était ici aussi indispensable de considérer la parataxe et de ne pas faire état de catégories distinctes (auquel cas il y aurait eu en grec répétition de l'article) : « avoir pitié de ceux qui courent un danger..., de ceux qui ont à se défendre...etc » ; c'est parce que les malheurs se sont accumulés et continuent de peser sur lui que le jeune Alcibiade est particulièrement digne de la clémence des juges ; en cela, la dernière phrase fait parfaitement écho au début de l'extrait. Pour bien percevoir la cohérence d'ensemble de ce texte, qui, encore une fois, n'était pas d'une originalité folle dans la progression des idées, il suffisait au candidat de relire sa traduction, phase dont on ne saurait se dispenser avant les ultimes efforts : mettre au propre (l'expression est à prendre au pied de la lettre, et le jury sanctionne sévèrement une copie mal présentée), et vérifier, une dernière fois, l'orthographe .

A ceux qui se préparent pour la session 2004 de ce concours, nous serions tentés de souhaiter ὀγαθή τύχη: mais – et c'est, somme toute, plutôt rassurant – quand il s'agit de version grecque, la chance n' a que peu de part à la réussite ; il vaut bien mieux ici compter sur la τέχνη. Il est à la portée de chacun de l'améliorer par un entraînement continu pour qu'elle soit la plus efficace possible le jour de l'épreuve.